

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE JEUDI 04 AVRIL 2018

Présents : Mmes BERTHIER Béatrice, VALETTE Blandine,
MM. CROUX Christian, CODECCO Didier, CANDELOTTO Christophe, DERAMOND
Sébastien, GLEISES Alain, MENDEZ Laurent (procuration de Mme PAYRASTRE Elisabeth),
PAGES Gaston.

Absente excusée : Mme PAYRASTRE Elisabeth (pouvoir à L. MENDEZ).

Une minute de silence a été observée en hommage aux victimes des attentats de Carcassonne et de Trèbes.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

Approbation des comptes rendu des conseils municipaux du 26 février 2018 et 15 mars 2018
Comptes rendus approuvés à l'unanimité.

2018-16 Délibération SITPA – Répartition de l'actif et du passif du SITPA au conseil départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Maire fait lecture de la proposition de délibération du transfert d'excédent au Conseil
Départemental suite à sa dissolution.

Délibération approuvée à l'unanimité.

2018-17 Délibération choix entreprise isolation phonique salle des fêtes

Deux entreprises ont été contactées, une seule a répondu

Entreprise MONTAGNE

Installation de piège à son rectangulaire sur les parois en verre

Installation de piège à son hexagonaux sur les murs

Installation de piège à son rond sur les plafonds

3 387 € HT

Délibération approuvée à l'unanimité.

Vote des subventions municipales 2018 accordées aux associations

M le Maire a proposé :

Comité des fêtes	3000 €
Mieux vivre chez soi	95 €
ACVA / CCJA	23 €
ACCA / Belote / Gym	250 €
FNACA / FNATH	30 €
REPOUPETS	100 €
POMPIERS	120 €

Proposition approuvée à 7 voix et 3 abstentions.

2018-18 Vote taux imposition 2018

Suite au projet gouvernemental d'exonération de la taxe d'habitation et la révision en cours des
charges transférées de la communauté de commune, M le Maire propose de maintenir les taux
d'imposition pour 2018 à l'identique de 2017, soit :

Taux taxe d'habitation	8.1
Taux taxe foncière bâti	7.0
Taux taxe foncière non bâti	48.5

Délibération approuvée à l'unanimité.

Point aire de jeux et PLU

Aire de jeux :

Distribution d'une enquête aux différents parents et assistantes maternelles.

Une préanalyse du bilan 2017 montre une recette de 39 k€ exceptionnelle (non budgétisée).

Le projet d'investissement 2018 est d'environ de 26 k€ (aire de jeux / aire de pique-nique / isolation phonique / armoire réfrigérée). Ces dépenses sont couvertes par les recettes exceptionnelles de 2017 et ne tiennent pas compte de l'attribution de subventions.

PLU :

Etude environnementale

Etude urbanisation

Etude du CAUE

Préparation journée citoyenne du 21 avril 2018

Activités prévues :

Supprimer la cheminée de la cuisine - Nettoyage du garage - Plantation de fleurs

Seront présents : C. CANDELOTTO, G. PAGES, B. BERTHIER, C. CROUX.

Comptes rendus des réunions intercommunales

ESIT :

La commune de Toutens a voté contre la délibération du retrait de la soulte.

La préfecture devra nommer un liquidateur si la commune reste sur sa position.

Monsieur le Maire de Toutens doit présenter à nouveau cette délibération à son Conseil Municipal.

Conseil communautaire du 27/3

Tarifs du SPANC, seront augmentés, 75 € (contrôle périodique) 150 € (contrôle suite à une vente ou succession, au lieu de 32 €. Cette augmentation fait suite à la décision de l'agence de l'eau de ne plus attribuer d'aide pour l'assainissement des eaux usées.

Augmentation du tarif des repas à domicile (6, 51 € au lieu de 6, 40 €).

Marché entretien fossé secteur Nailloux.

Prêt des chapiteaux : toujours des problèmes sur la réglementation de l'installation, l'installation des deux chapiteaux pour la fête semble compromis.

Proposition du conseil : installer un (ou deux) chapiteau (avec piquet en fer dans la pelouse) au bord du barbecue en cas de pluie. Prévoir un passage de la commission de contrôle.

Questions diverses

Contrôle des bornes incendie par le SIEMN31.

Courrier de M. Le Préfet sur l'interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre sous peine d'une amende de 450 €.

Prochain conseil prévu au : 12/04/2018 à **20h30**

Séance levée à 23h00